



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 28 septembre 2009

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 27/09/2009

D - 20090509

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 28 septembre Deux mil neuf, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRES, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, ?M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

**Départ de M. RESPAUD, M. PEREZ, MME DIEZ, MME DESAIGUES, MME AJON,
M. ROUYEYRE à l'issue du rapport 20090499**

Excusés :

M. Michel DUCHENE, M. Charles CAZENAVE, Mme Chafika SAILOUD, Mme Sarah BROMBERG,

Soutien au développement du commerce, de l'artisanat et des services de la Ville de Bordeaux. Actions menées par les associations de commerçants et d'artisans. Demandes de subvention. Décision. Autorisation.

M. Jean Charles BRON, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de son intervention en faveur du développement du commerce et des activités artisanales et de services, la Ville de Bordeaux apporte un soutien financier annuel aux associations de commerçants et d'artisans pour leurs projets d'actions ou d'animations. Le Club du Bon Goût d'Aquitaine nous présente aujourd'hui la 16^{ème} édition du marché du Bon Goût d'Aquitaine, prévu les 9, 10 et 11 octobre 2009.

Cette manifestation a la double vocation d'animer le quartier de la Bastide et de valoriser les productions artisanales de qualité dans leurs dimensions commerciales, touristiques, culturelles et humaines.

Cette nouvelle édition est placée à nouveau sous le signe de l'environnement et de l'écocitoyenneté, à travers des thèmes comme le tri sélectif, le traitement des déchets verts, la sensibilisation du public au développement durable sur le plan alimentaire et environnemental (ateliers, expositions et animations).

Le marché du Bon Goût d'Aquitaine permet ainsi à un public majoritairement citoyen de découvrir ou redécouvrir les richesses agroalimentaires de la région. Il constitue un excellent terrain de promotion des filières agroalimentaires et artisanales de notre région. En effet, chaque année plus de 100 000 visiteurs déambulent parmi les 250 stands présentés sur l'avenue Thiers.

Vous trouverez ci-annexé le descriptif et le budget prévisionnel, qui s'élève à 138 367,55€, pour lequel une subvention de la Ville sera allouée à hauteur de 30 000 €.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à décider le versement à l'association Club du Bon Goût d'Aquitaine d'une subvention de 30 000 €, dont le montant sera imputé sur le budget de la Ville (fonction 9 – sous fonction 94 – nature 6574).

Cette subvention sera versée sous réserve de la signature du contrat d'opération correspondant, de la fourniture de toutes les pièces justificatives et de l'obtention de toutes les autorisations administratives, réglementaires et sécuritaires nécessaires.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 28 septembre 2009

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean Charles BRON

GRAND MARCHÉ DU BON GOUT D'AQUITAINE

9, 10 et 11 octobre 2009

LES BUTS DE L'ASSOCIATION

Le Club du Bon Goût d'Aquitaine, créé par des commerçants de l'avenue Thiers a pour objectif premier d'animer la rive droite de Bordeaux de servir l'image et l'attractivité du quartier.

Pour cela, il a choisi de réunir l'ensemble des filières agroalimentaires d'Aquitaine qui ont pour particularité de disposer d'une très bonne réputation et notoriété.

Cette idée s'inscrit dans la nouvelle politique d'animation de la ville de Bordeaux qui consiste à redonner au public de l'agglomération bordelaise l'habitude d'investir la ville, ses places, ses trottoirs et ses rues. Dans la perspective de défendre le commerce de proximité, l'association s'attachera à promouvoir la vente directe de produits agricoles et à restaurer toute la dimension sociale et culturelle de l'acte d'achat. En outre, l'extension, l'association produira tous types d'animations et d'outils visant à atteindre ces buts : ateliers pédagogiques, publications, voyages, colloques, expositions, réceptions...

HISTORIQUE

1993 - 2009 : "DU REVE A LA LONGEVITE..."

En 1993 sous l'égide de leur président Alain Petit, les commerçants et Artisans de l'avenue Thiers, sur la rive droite de Bordeaux, ont créé le Club du Bon Goût d'Aquitaine. L'idée est de lancer un projet d'animation commerciale en créant un événement fort, d'envergure nationale, à Bordeaux, la capitale régionale, et ainsi animer la rive droite de Bordeaux et contribuer à l'attractivité du quartier de la Bastide.

Immédiatement soutenue par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, une étude de faisabilité est menée sur le projet de création d'un Grand Marché agroalimentaire : Le Bon Goût d'Aquitaine voit le jour en novembre 1994, il est alors subventionné par la Ville de Bordeaux, le Conseil Général de la Gironde et le Conseil Régional d'Aquitaine.

LE GRAND MARCHÉ

L'objet de la manifestation est d'affirmer la qualité des productions régionales par la vente directe et de valoriser ainsi le produit agricole agroalimentaire en présentant l'ensemble des filières d'Aquitaine qui ont pour particularité de disposer d'une très bonne réputation et notoriété.

Le Bon Goût d'Aquitaine est ancré dans le quartier de la Bastide. La dimension citoyenne est un élément moteur dès le départ. Chaque année la manifestation bénéficie de la synergie qui existe entre les différents partenaires du quartier, comme le Centre Social de la Benauge ou celui de Queyries et dispose aujourd'hui du Tramway, moyen de locomotion désormais incontournable des Bordelais.

Durant les 3 jours du Grand Marché les 120 bénévoles, venant des différentes associations bastidiennes, sont très actifs et contribuent à la présence au lien social et intergénérationnel dans le quartier.

Le Grand Marché est aussi l'occasion pour tous d'appréhender les mutations urbaines, l'évolution de l'espace et les nouveaux modes de transports. Le Tramway, inauguré le 21 décembre 2003 et déjà très prisé des usagers facilite l'accès pour un public nombreux et réceptif.

La manifestation est présente sur Bordeaux depuis 15 ans, grâce au concours de nos partenaires socioprofessionnels, la Ronde des Commerçants, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bordeaux, la Chambre Régionale d'Agriculture, les Chambres Départementales d'Agriculture et la Chambre Départementale des Métiers.

Au delà de l'opération commerciale, l'association s'attache à produire des outils et des animations : ateliers pédagogiques, publications, voyages, colloques, site internet... Et tout au long de l'année le Bon Goût d'Aquitaine participe, par l'organisation de sorties dédiées aux bénévoles de l'association, à la découverte des "Pays", de la culture locale et du patrimoine.

C'est désormais Madame Danielle Mercier qui préside aux destinées du Bon Goût d'Aquitaine depuis 2001.

LE GRAND MARCHÉ EN 2008

A sa création, le grand marché s'était fixé pour objectif d'occuper la totalité de l'avenue Thiers, de la place Stalingrad au pont Saint-James. Dans cette logique, les deux premières années ont connu un étirement de la manifestation qui empêchait toute continuité dans l'implantation. Il a fallu, les années suivantes, privilégier la densité d'implantation et recentrer la manifestation à partir de la place Stalingrad.

A partir de l'an 2000, l'avenue Thiers a inauguré le chantier du tramway sur l'agglomération bordelaise. La Communauté Urbaine a inauguré le chantier chaque année pour que la manifestation puisse avoir lieu mais les nuisances ont été nombreuses en terme d'accessibilité et de stationnement à proximité de la manifestation.

Depuis 2004, 3 stations de tramway desservent la manifestation entre la place Stalingrad et le pont Bouthier, et l'implantation du Grand Marché sur une avenue et des trottoirs requalifiés apportent un vrai confort de fonctionnement.

Aujourd'hui, environ 250 stands se déploient chaque année sur l'avenue. Les ¾ sont occupés par des agriculteurs, artisans et commerçants. Les producteurs sont majoritaires (70 %) et 50 % des exposants sont girondins.

Le ¼ restant, baptisé « Pôle Patrimoine et Culture » est occupé par des associations, des groupements de producteurs, des offices de tourisme, et propose des ateliers pédagogiques, des expositions et des animations à destination des enfants et des plus grands. Ce dispositif permet également de présenter l'offre associative du quartier de la Bastide sur un espace ouvert le samedi et le dimanche.

DU DEVELOPPEMENT DURABLE AVANT L'HEURE

Au vue des politiques actuelles liées à l'agenda 21 et au développement durable, on constate que depuis sa création, le Bon Goût d'Aquitaine mène une action exemplaire en la matière.

